

## Heures d'ouvertures du bureau municipal

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Courriel : [admin@notredamedesneiges.qc.ca](mailto:admin@notredamedesneiges.qc.ca)

Site WEB : [www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca)

## PROGRAMMATION – CARNAVAL

### VENDREDI 27 FÉVRIER

17:00 à 20:00 **Bières et ailes de poulet**, responsable Thérèse Jean et Nancy Lafond

18:00 à 20:00 Chansonnier **Michel Larochelle**

18:00 à 20:00 **Méga labyrinthe** familial

20:30 **Mot du président** Luc Michaud

20:30 **Présentation des ducs et duchesses**

22:00 Le groupe **Arkange** est parmi nous



### SAMEDI 28 FÉVRIER

12:00 **Dîner hot dog et soupe a Denis**, responsable Jean-Marie Dugas et Frédéric Michaud

En après-midi, plusieurs **activités extérieures**: Pêche à la truite, Chien de traîneau, Glissade, Jeux de société à l'intérieur

15:30 **Cabane à sucre**, responsable Denis Rioux

18:00 **Souper Méchoui** Éric Mailloux **PLACES LIMITÉS!!!**

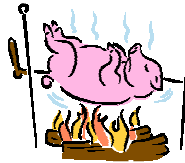
Adulte : 18 \$, Enfant de 6 à 12 ans : 8 \$, Enfants 5 ans et moins : 2 \$,

Carte en vente auprès du comité, responsable: Krystina Desbiens

20:30 **Couronnement** du roi ou de la reine, responsable Valérie Albert et Sonia Belzile

21:00 **Mot de la présidente** du Club Jeannette Lévesque

22:00 On danse avec le groupe **Rockers Panels**



### DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS

11 :00 à 14:00 **Brunch du Carnaval**,

Adulte: 13\$, Enfants 6 à 12 ans: 6\$ Enfants 5 ans et moins: Gratuit,

Carte en vente sur place

11 :30 **Contes animés** en pyjama

**On vous ATTEND en grand nombre !!**

**BON CARNAVAL OPTIMISTE**

## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

4, 2<sup>e</sup> Rang Centre, Notre-Dame-des-Neiges (Qc) G0L 4K0

Tél. : (418) 851-3009

Année 13, Numéro 1

FÉVRIER 2015

## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE ET SALLE DE JEUX

### FIN DE SEMAINE

#### Vendredi soir

Patinage libre 18H30 à 19H30

Hockey 19H30 à 21H00

#### Samedi, Dimanche

Patinage libre 13H00 à 15H00

18H30 à 19H30

Hockey 15H00 à 17H00

19H30 à 21H00



**Jeux disponibles : Table de ping-pong; jeux de société.**

Fermeture du local et des activités au plus tard à 21h30, Téléphone du local 418-851-2006

## JOURNÉE GRATUITE – PARC DU MONT-ST-MATHIEU



Une journée gratuite de ski, planche à neige et glissade est offerte aux citoyens de la MRC les Basques, au Parc du Mont-St-Mathieu encore cette année. Pour la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges cette journée sera le **15 février** prochain. Vous pouvez vous procurer vos coupons au bureau municipal sur la présentation d'une carte d'identité avant le 13 février. Le jour de l'activité, vous devrez présenter, en plus de votre coupon, une carte d'identité mentionnant votre adresse. **BONNE GLISSE !!**



## LES PATINEUX DE TRAVERS

La Commission Jeunesse des Basques vous propose cette année encore des joutes amicales de hockey avec les mercredis soir des Patineux de travers. Le match qui aura lieu à Notre-Dame-des-Neiges sera le **18 février** à la patinoire de la salle municipale au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. L'activité est gratuite!

Cette ligue de Hockey amateur a été mise en place par la commission jeunesse des Basques dans le but d'unir la jeunesse des villages de la MRC par le jeu. Les matchs se déroulent dans un village différent à chaque mercredi soir de l'hiver. Ces matchs sont une occasion de visiter la MRC, de rencontrer la communauté qui habite ses villages en partageant un sport aimé de tous; le hockey. Cette activité conviviale est gratuite et chaque participant doit apporter hockey, patins et bonne humeur!

Pour plus d'information : [maintifa@hotmail.com](mailto:maintifa@hotmail.com)



## NOUVEAUX COMPTEURS DE HYDRO-QUÉBEC

Arrivant bientôt à la fin de leur vie utile, tous les compteurs d'Hydro-Québec doivent être progressivement remplacés. Depuis l'automne 2012, déjà 2 millions de compteurs de nouvelle génération ont été installés. Hydro-Québec prévoit remplacer les 1,8 million restants d'ici 2018, ce qui permettra à tous les clients de profiter des multiples avantages de cette nouvelle technologie :



- Facturation basée sur des données réelles plutôt qu'estimées
- Meilleure détection et meilleur suivi des pannes
- Relève à distance de la consommation
- Suivi de la consommation à partir de l'Espace client
- Technologie fiable, sécuritaire et sans danger pour la santé

C'est donc dans la foulée de ce déploiement que certains des citoyens de notre municipalité recevront, à partir du 14 janvier, une lettre les avisant du passage des installateurs. Cette lettre est accompagnée d'un feuillet qui présente les avantages de la technologie des nouveaux compteurs et qui répond aux principales préoccupations à ce sujet. Ils sont envoyés aux clients au moins 30 jours avant le remplacement des compteurs. Le remplacement du compteur s'effectue rapidement et ne requiert qu'une courte interruption de service.

Vous vous posez des questions sur cette nouvelle technologie ? Visitez le [compteurs.hydroquebec.com](http://compteurs.hydroquebec.com) ou composer le 1-855-462-1029, vous trouverez également les informations sur le site Web de la municipalité.

## CALENDRIER DE COLLECTE – FÉVRIER 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

### LÉGENDE :



Matières recyclables, Secteur Grève Morency, Rioux & D'Amours



Matières recyclables, Secteur Rivière-Trois-Pistoles



Matières recyclables, Secteur 132 Est, Grève Fatima, 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> Rangs, Cap-Marteau



Ordures

## MEMBRE DE LA FONDATION DU RÉSEAU DE SANTÉ DES BASQUES



C'est à la mi-janvier que la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques lancera sa campagne annuelle de carte de membre. La Fondation compte sur toute la population de la MRC pour faire de cette campagne un véritable succès !

La Fondation permet l'acquisition de matériel médical qui aide le personnel soignant à assurer des soins de qualité. C'est ainsi que beaucoup d'usagers peuvent compter sur la « Salle des soins courants » pour des soins à l'externe et la Fondation est fière d'avoir contribué financièrement à l'ouverture de cette salle; l'Urgence s'en trouve moins achalandée. La carte de membre au coût de 10\$ est donc d'une grande importance .....  
Surveillez le Publi-sac de la mi-janvier pour plus d'informations et Merci pour la part que vous prendrez à cette troisième campagne de Membership !

## INTERDICTION D'ALIÉNER UN DROIT DE PROPRIÉTÉ DANS LES LOTS COUVERTS PAR LE MANDAT DE RÉNOVATION CADASTRALE 2720

Il incombe au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de fixer la période (d'au plus 15 jours) pendant laquelle il est interdit d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale, conformément à l'article 15 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois. Cette période débutera le 17 février et se terminera le 3 mars 2015 inclusivement, ou dès l'entrée en vigueur du plan cadastral de rénovation, si elle survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire en cause est situé dans la circonscription foncière de Témiscouata et comprend, en référence au cadastre suivant : Paroisse **de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles** :

Les lots 68, 70 à 91, 91A, 92 à 161, 163 à 239, 239A, 240 à 267, 667 à 670, 676 à 678, 680, 683 ;  
Une partie du lot 162 et sa subdivision 162-1.

Ce territoire comprend, pour le cadastre susmentionné, les subdivisions des lots ci-dessus énumérés, les parcelles sans désignation cadastrale comprises dans ce territoire ainsi que tous les lots qui y ont été créés à la suite d'une opération cadastrale effectuée entre le 18 décembre 2014 et la date du début de la période d'interdiction.

Jean Thibault,  
Directeur de la rénovation cadastrale



## PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

Les lundis 9 février et 9 mars à 19h30 à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. Notez que le projet d'ordre du jour est disponible à la page d'accueil de notre site Web. Bienvenue à tous ! S'il y a tempête et impossibilité de siéger, la ou les séances sont reporté(es) au lendemain.